



## Publics de l'enseignement spécialisé : effectifs et âge

Les effectifs de l'enseignement spécialisé sont en constante augmentation. En 15 ans, chaque niveau a connu une croissance de ses effectifs d'au moins 20 %. En 2009-2010, l'enseignement spécialisé accueille près de 5 % des élèves scolarisés dans l'enseignement ordinaire et spécialisé. Cette proportion reste faible avant 6-7 ans, augmente ensuite pour connaître un maximum à 11 ans pour les deux sexes (5 % pour les filles et 7 % pour les garçons). Elle se stabilise de 14 à 17 ans autour de 3 % pour les filles et 6 % pour les garçons.

La figure 8.1 présente l'évolution du nombre d'élèves<sup>1</sup> dans l'enseignement spécialisé de 1994-1995 à 2009-2010, selon le sexe et le niveau d'enseignement. Premièrement, alors que les effectifs du niveau maternel n'atteignent que 1 274 élèves en 2009-2010, ceux des niveaux primaire et secondaire atteignent respectivement 16 164 et 15 699 élèves, tous sexes confondus. En 15 ans, le nombre d'élèves a augmenté tant en maternel (+33 %) qu'en primaire (+24 %) et en secondaire (+20 %). Secondement, la figure révèle que le nombre de garçons est systématiquement supérieur à celui des filles : celles-ci ne composent en effet qu'un tiers des effectifs de l'enseignement spécialisé. En 15 ans, le nombre de garçons a augmenté dans une proportion similaire au nombre de filles dans l'enseignement maternel et primaire spécialisé, passant ainsi, d'une part dans le maternel, de 578 à 777 garçons et de 379 à 497 filles, d'autre part dans le primaire, de 8 289 à 10 226 garçons et de 4 700 à 5 938 filles. Dans l'enseignement secondaire par contre, le nombre de garçons est passé de 8 549 à 10 090, soit une augmentation de 18 % depuis 1994-1995 tandis que le nombre de filles est passé de 4 392 à 5 609, soit une augmentation de 28 % en 15 ans.

La figure 8.2 représente l'évolution de la part que représente l'enseignement spécialisé dans chacun des niveaux de l'enseignement de la Communauté française. Au niveau maternel, bien que le nombre d'élèves ait cru de manière importante en 15 ans, sa part relative est restée stable durant la période considérée. Au niveau primaire, à partir de 1999-2000, la croissance des effectifs de l'enseignement spécialisé va de pair avec une diminution des populations de l'enseignement ordinaire. Il en résulte une légère augmentation de la part de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement primaire, passant de 4,1 % en 1998-1999 à 4,9 % en 2004-2005. Cette proportion est restée stable depuis. À partir de 2001-2002, on assiste également à une légère augmentation de la part de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement secondaire, passant de 3,7 % en 2000-2001 à 4,3 % en 2009-2010. L'enseignement spécialisé accueille ainsi 4,6 % des élèves scolarisés (5,0 % au primaire et 4,3 % au secondaire). À titre de comparaison, la majorité des pays européens scolarise moins de 3 % des enfants dans ce type de structure (Eurydice, 2005).

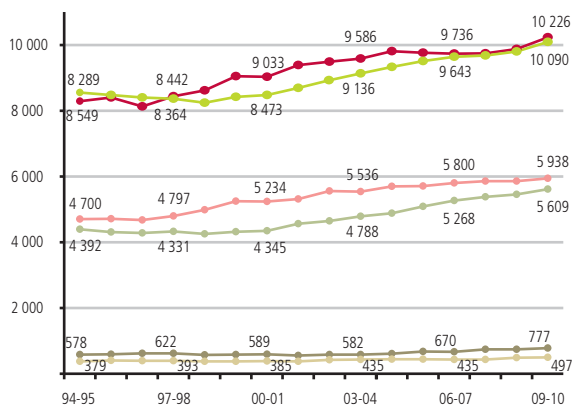
La pyramide des âges de l'enseignement spécialisé (figure 8.3) présente une structure très spécifique. Deux caractéristiques soulignées précédemment sont à nouveau visibles dans cette figure. D'une part, le niveau maternel est faiblement peuplé. D'autre part, les garçons sont largement plus nombreux que les filles dans l'enseignement spécialisé. Ce qui par contre est mis au jour par cette figure est la progression des effectifs par âge. Le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé reste faible jusqu'à 6 ans et augmente ensuite de manière importante pour atteindre son maximum à 12 ans, où sont inscrits 1 962 garçons et 1 174 filles. Le nombre d'élèves de 12 ans inscrits en primaire est important tandis que peu d'élèves de cet âge sont inscrits en secondaire. Les élèves de l'enseignement primaire spécialisé entrent en effet plus tard dans l'enseignement secondaire (en moyenne à l'âge de 13,2 ans) que les élèves de l'enseignement primaire ordinaire (en moyenne à l'âge de 12,2 ans). À partir de 13 ans, on assiste à un repli ; chez les garçons, ils ne sont plus que 1 628 et, chez les filles, 946 à fréquenter l'enseignement spécialisé. En effet, dès 12-13 ans, une partie des élèves passent de l'enseignement primaire spécialisé à l'enseignement secondaire ordinaire. Ensuite, les effectifs diminuent régulièrement suite au retour dans l'enseignement ordinaire, au passage vers les CÉFA ou à la sortie de l'enseignement de la Communauté française.

La figure 8.4 représente la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé à chaque âge et sexe par rapport aux effectifs totaux de l'enseignement ordinaire et secondaire de chaque âge et sexe. À nouveau, la proportion d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé est systématiquement plus importante chez les garçons que chez les filles. Elle présente un premier maximum à l'âge de 11 ans où 7,4 % des garçons et 4,8 % des filles sont inscrits dans l'enseignement spécialisé. Le second maximum à l'âge de 20 ans n'est pas tant dû à une augmentation de la fréquentation du spécialisé qu'à un repli rapide et important de la fréquentation de l'ordinaire : à partir de 18 ans, les élèves quittent généralement l'enseignement secondaire ordinaire alors que dans le spécialisé, les élèves ont tendance à quitter l'enseignement secondaire à un âge légèrement plus avancé.

1 Les effectifs de l'enseignement spécialisé sont calculés de la manière suivante pour les figures 8.1 et 8.2 : il s'agit des effectifs inscrits dans l'enseignement spécialisé au 15 janvier pour les types 1, 2, 3, 4, 6, 7, et 8 auxquels est ajoutée une estimation de nombre d'élèves dans l'enseignement de type 5 correspondant à la moyenne des présences de l'année scolaire précédente dans l'enseignement de type 5 par établissement scolaire si cet enseignement était organisé dans l'établissement ou la moyenne des présences du mois de septembre de l'année scolaire considérée dans l'enseignement de type 5 par établissement scolaire si celui-ci n'était pas organisé dans l'établissement l'année précédente.

2 Les élèves pris en compte pour les figures 8.3 et 8.4 sont les élèves de moins de 23 ans inscrits dans l'enseignement ordinaire et spécialisé.

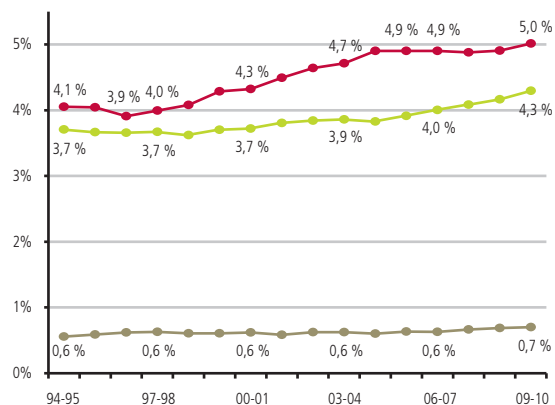
8.1 Évolution des effectifs de l'enseignement spécialisé par sexe (de 1994-1995 à 2009-2010)



En 2009-2010, l'enseignement primaire spécialisé compte 10 226 garçons et 5 938 filles.

- Maternel garçons
- Maternel filles
- Primaire garçons
- Primaire filles
- Secondaire garçons
- Secondaire filles

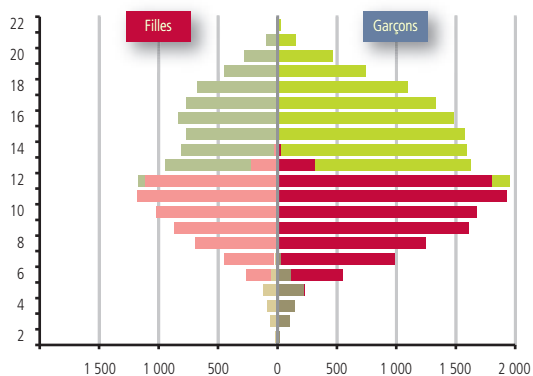
8.2 Évolution de la part de l'enseignement spécialisé (de 1994-1995 à 2009-2010)



En 2009-2010, 5,0 % des élèves de l'enseignement primaire sont inscrits dans l'enseignement spécialisé.

- Maternel
- Primaire
- Secondaire

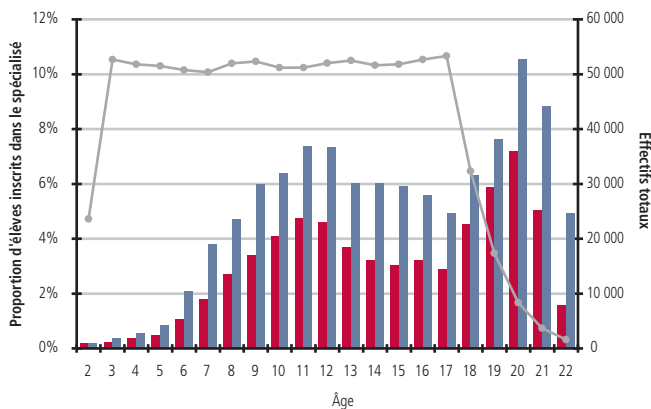
8.3 Effectifs de l'enseignement spécialisé par âge et sexe en 2009-2010



En 2009-2010, l'enseignement spécialisé compte 1 806 garçons de 12 ans inscrits en primaire et 156 inscrits en secondaire.

- Maternel garçons
- Maternel filles
- Primaire garçons
- Primaire filles
- Secondaire garçons
- Secondaire filles

8.4 Part de l'enseignement spécialisé par âge et sexe en 2009-2010



En 2009-2010, 7,4 % des garçons de 12 ans inscrits dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé le sont dans l'enseignement spécialisé contre 4,6 % des filles. La population totale des élèves à cet âge est de 52 021.

- Part de garçons
- Part de filles
- Effectifs totaux